

COMPTE RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL RÉUNION DU 21 JUIN 2022

A l'ordre du jour :

- 1-Exécution du budget 2021 et budget prévisionnel 2022
- 2 -Bilan 2021 de l'équipe de renfort
- 3- Bilan de la formation professionnelles
- 4- Bilan de la campagne d'évaluation professionnelle
- 5- Modalités d'accueil des différents sites du département (pour avis)
- 6- Réorganisation des caisses en numéraire dans le département
- 7- Observatoire interne 2022
- 8- Questions diverses

Nous avons lu une déclaration liminaire intersyndicale sur le « remue-ménages » afin de dénoncer cet énième enfumage des agents et la soi-disant concertation.

➔ 1- Exécution budget 2021 et budget 2022

Sur le budget **2021**, des crédits ont été restitués car impossibles à dépenser pendant la pandémie. 65 000 euros ont été dépensés pour l'embauche de vigiles. Les prestations de ménage, renforcées pendant cette période, ont coûté 250 000 €. Beaucoup d'achats de téléphones portables pour les télétravailleurs également.

La Direction a précisé que le double nettoyage spécial covid était encore maintenu aujourd'hui.

Le budget **2022** connaît une diminution en crédits qui s'explique essentiellement par la diminution de

10,7 % de la part « locaux » du fait de la réduction des dépenses de loyers et de la fermeture de la cité administrative. Le budget global s'élève à 3 501 913 €. Troadec représente 70 % des dépenses de loyers.

Pour rappel, un budget de 250 000 € a été alloué pour la rénovation de l'accueil de Lorient hôtel de Ville.

Au vu du contexte, la vigilance sera accrue sur les consommations d'énergie. Beaucoup d'inquiétudes sur les approvisionnements pour les travaux.

➔ 2- Bilan de l'équipe de renfort

La CGT a demandé quel était **l'avenir de l'EDR** dans un contexte de resserrement du réseau : la Direction n'a pas de projet de réorganisation ni de changement de doctrine. Les collègues sont aussi « utilisés » pour compenser les vacances d'emplois.

En 2021, l'équipe était constituée de 22 agents, dont 2 cadres A, 15 cadres B et 5 agents C. Chacun de ces agents est spécialisé sur un domaine d'activité, avec une « certaine polyvalence » s'étendant sur leur filière d'origine. 9 agents sont intervenus dans la filière fiscale et 13 auprès des services de la gestion

publique.

Services ayant eu le plus recours à l'EDR : trésorerie de Pontivy (555 jours), Vannes Municipale (378 jours), Vannes Ménimur (332 jours), Direction (350 jours) et les SPF de Lorient 1 et 2 (277 jours).

Les travaux des membres de l'EDR sont toujours très appréciés. Ils ont apporté leur soutien aux services dont les missions et équipes ont été restructurées dans le cadre du NRP. Il y a également eu beaucoup d'interventions dans les SPF.

➔ 3- Bilan de la formation professionnelle

Un bilan fortement **marqué par la pandémie** avec énormément de formations annulées, notamment en début d'année 2021.

Nous avons fait remarqué à la Direction que de nombreux agents n'ont pas pu suivre tous les stages nécessaires à leur formation, donc comment assurer leur rattrapage ?

Les collègues concernés doivent consulter le

catalogue des formations et s'inscrire via leur chef de service.

A noter, le peu de succès des e-formations. Soit elles ne sont pas commencées ou soit elles sont commencées mais les collègues ne vont pas jusqu'au bout. Il faut dire que c'est très compliqué de dérouler ces formations quand on est au bureau, c'est un peu plus facile en télétravail.

4- Bilan de la campagne d'évaluation professionnelle 2021

56 agents ont refusé l'entretien en 2021.

Il y a encore eu peu de recours.

9 **recours hiérarchiques** dont 4 cadres B et 4 cadres C et un cadre A avec pour résultat 4 recours satisfaits partiellement et 5 totalement rejetés.

5 recours en **CAPL** dont 3 cadres A, 1 cadre B et 1 cadre C : 1 satisfait en totalité, 2 satisfaits

partiellement et 2 rejetés totalement.

C'est la dernière année (en 2022) que la CAPL se réunira pour examiner les appels.

En 2023, C'est la CAP nationale qui les traitera, il n'y aura plus de CAP locales. Vous pourrez toujours contacter votre section locale pour la rédaction de vos recours.

➔ 5- Modalités d'accueil des différents sites du département

La Direction voulait acter dans ce CTL les horaires d'ouverture qu'elle a mis en place pendant les différents confinements de la crise covid.

C'est à dire que, depuis 2021, les sites accueillant du public reçoivent les usagers sans rendez-vous les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et avec rendez-vous les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 16h.

Nous avons fait remarqué à la Direction que c'était faux pour Ploërmel qui ne reçoit sur rendez-vous que 2 jours par semaine. Il y a donc inégalité d'accès pour les usagers de ce secteur. L'accueil est assuré, nous le rappelons, par les collègues de Pontivy ! Le SIP de Ploërmel ayant été supprimé et la maison France Services pas encore ouverte (à priori le 12 septembre).

Ces modalités restent inchangées pour les sites d'Auray, Lorient, Pontivy et Vannes.

A compter du 1er septembre 2022, les services implantés à Hennebont et Ploërmel accueilleront le public uniquement sur rendez-vous.

L'ensemble des représentants du personnel a voté contre ce choix d'horaires. C'est la poursuite de la dégradation des modalités d'accueil.

La CGT a alerté la Direction sur la mise en place de l'accueil partagé à Lorient Delessert pendant la période des travaux à Lorient HDF (rénovation de l'accueil), à partir de la mi-décembre.

Nous avons également évoqué les difficultés engendrées par les travaux à la trésorerie d'Hennebont qui ont eu pour conséquence de renvoyer certains usagers vers Lorient Delessert alors que les collègues n'avaient pas accès à leurs dossiers...Nous avons demandé que soit prévue la possibilité d'étendre l'habilitation de l'application Hélios pour pouvoir leur répondre.

Nous avons appris que les collègues du SDIF de Ploërmel seront amenés à faire des permanences pendant la campagne des avis TF sur Auray et Pontivy à priori. Les collègues l'ont appris très récemment. Vu la charge de travail, cela va être très compliqué.

➔ 6- Réorganisation des caisses en numéraire

A compter du 1^{er} juillet 2022, les opérations en numéraire ne seront plus possibles à nos guichets. Les usagers pourront continuer à y effectuer leurs paiements par carte bancaire. La Direction réalise, en fait, la promotion « du paiement de proximité » chez les buralistes qui, paraît-il, rencontre une très forte adhésion.

Une mission essentielle de la DGFIP est donc externalisée, avec un opérateur, la Française des Jeux qui est privatisée ! Deux caisses sont néanmoins maintenues à proximité des tribunaux judiciaires, elles seront installées au sein des futurs SGC de Vannes et Lorient. Elles ont vocation à assurer certaines opérations spécifiques comme les scellés judiciaires, les opérations des trésoriers militaires ou les dépenses relatives aux frais d'investigation du ministère de l'Intérieur.

7- Observatoire interne 2022

Seulement 37 % des agents du Morbihan ont répondu à ce questionnaire. La réponse à la 1^{ère} question suffit à comprendre ce que ressentent les agents : « **la Direction ne va pas dans le bon sens et le rythme de changement est trop rapide** » ! La rémunération est également une forte préoccupation des agents.

La charge de travail est ressentie en augmentation.

La Direction considère que ce questionnaire n'est qu'un instantané. Effectivement, depuis des années, nous nous rendons bien compte qu'elle n'en tire aucun enseignement. Ce qu'il faudrait pourtant faire, c'est apporter des solutions concrètes aux alertes qui émanent des personnels.

Questions diverses :

– Remplacement de l'actuelle assistante de prévention

Mme FAGES va être remplacée par M. SEVESTRE au 1er septembre 2022 qui pourra bénéficier d'un tuilage.

– EDR

La CGT a demandé si un agent au profil SIE allait renforcer l'équipe de renfort, suite à la mutation d'une de ses membres : c'est non pour la Direction, le poste est « gelé ».

– Auray

Nous avons demandé que la Direction recherche un nouveau bâtiment à Auray qui, d'après un ancien Directeur, souffrait d'un manque d'accessibilité : la Direction n'envisage aucune démarche.

Vos élus CGT en CTL :

Christophe RISSEL
Expert : Stéphane GALLAIS

